

L'avenir de Pôle-Emploi et la menace sur nos emplois : qui avait raison ?

Dès avant la fusion, la CGT avait alerté les personnels sur les risques que la marchandisation de nos missions confiées à des opérateurs privés faisait peser sur les effectifs et l'avenir de Pôle-Emploi. La loi de fusion, la Convention Collective Nationale (CCN) et le « droit d'option » ouvert aux agents publics n'ont fait qu'aggraver ces risques.



En 2009-2010, le secrétaire d'Etat à l'Emploi (Laurent Wauquiez) confirmait nos inquiétudes en lâchant volontiers aux médias que les effectifs de Pôle-Emploi avaient vocation à être calibrés en fonction de la situation du chômage et qu'une baisse du chômage entraînerait une baisse d'effectifs facilitée par les règles de gestion privée offertes par la CCN...

En 2012, l'ancien Directeur Régional, a affirmé à plusieurs reprises (PV de CE et de CHSCT) qu'à terme, Pôle-Emploi Lorraine pourrait ne conserver qu'une vingtaine de liquidateurs.

A part la CGT, personne ne semblait s'inquiéter de cela à l'époque...

Or voilà qu'aujourd'hui nous vient d'Allemagne un signal inquiétant qui préfigure probablement ce que nos gouvernants réservent à Pôle-Emploi dès que la situation se présentera : la Bundesagentur fur Arbeit (Agence fédérale pour le travail) est en phase de dégraissage drastique, chômage bas oblige. Elle va supprimer 5.000 emplois d'ici 2019, portant le total des coupes à 17.000 depuis 2013, le chômage bas rendant les services de ses conseillers superflus.

Certes le chômage en France est encore à un niveau élevé, mais il finira bien par baisser. Et la marchandisation du service public de l'emploi est déjà largement engagée (abandon de nos missions au profit des opérateurs privés de placement, casse des métiers, dématérialisation des contacts avec les usagers, mail.net, externalisation complète programmée du 3949, équipes dédiées entreprise visant à confier à terme la relation entreprise au privé, etc...).

**Nous sommes tous concernés,
agents privés comme agents publics,
personnels de l'indemnisation comme
personnels du placement.**



**Alors réagissons !
pour préserver le service public, nos missions et nos emplois !**

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 9 AVRIL 2015 !